

# Edito



L'allergologue est un médecin (généraliste ou spécialiste d'organe) qui a suivi une formation complémentaire spécifique en allergologie. Cette formation est sanctionnée par un diplôme dont les modalités ont grandement varié ces trente dernières années.

L'allergologie s'impose depuis plus d'une décennie comme une spécialité transversale qui concerne l'enfant et l'adulte dans plusieurs spécialités médicales, allant de la pédiatrie à la médecine interne, en passant par les sphères ORL, oculaires, respiratoires, digestives, dermatologiques, ainsi que les allergies alimentaires, médicamenteuses et professionnelles.

L'allergologie est une spécialité médicale dédiée à l'étude, au diagnostic et au traitement des allergies. Elle joue un rôle essentiel dans le domaine de la santé, et il y a plusieurs raisons pour lesquelles elle doit être considérée comme une spécialité distincte.

L'allergologie doit être considérée comme une spécialité en raison de la complexité des allergies, de la nécessité d'un diagnostic précis, du large éventail d'allergènes et des traitements spécialisés qu'elle implique. Les allergologues jouent un rôle essentiel dans la prise en charge des allergies et dans l'amélioration de la qualité de vie des patients allergiques.

Aujourd'hui, avec le développement exponentiel des allergies (leur fréquence double tous les 15 ans), l'allergologue occupe une place à part entière au sein de la médecine, et remplit un rôle propre en matière de santé publique. Le patient est considéré dans son ensemble, au milieu d'environnements changeants, le processus allergique pouvant atteindre divers organes.

Notre chance à nous allergologues émane de notre position par rapport aux autres spécialités, puisque nous sommes à la croisée des chemins, entre la médecine interne et la médecine d'organe et surtout par rapport au lien que nous avons avec l'environnement.

Les allergies progressent de plus en plus. Au Maroc, la prévalence de l'asthme a doublé en 10 ans. La récente étude ISAAC situe la prévalence de la rhinite autour de 25 à 35 %, aussi bien dans les grandes cités du littoral atlantique comme Rabat et Casablanca qu'à Marrakech.

En 2050, 50 % de la population mondiale sera allergique, aucun foyer ne sera épargné. C'est une certitude, l'allergie est un fléau mondial, c'est un problème de santé publique.

Dans les pays où l'allergologie est une spécialité médicale, l'allergologue est considéré comme un médecin interniste ayant de nombreuses connaissances (cliniques transversales, immunologiques, botaniques, chimiques, moléculaires, ...) et compétences. C'est l'expert des pathologies inflammatoires (dénommées hypersensibilités : HS) dues à une réponse immunitaire vis-à-vis de molécules de notre environnement bien tolérées par la majorité des individus.

L'allergologie est une spécialité médicale car elle requiert d'excellentes connaissances en immunologie pour comprendre la physiopathologie des différentes maladies et adapter les traitements dont l'immunothérapie allergénique (désensibilisation) est l'arme majeure des allergologues. Les médecins non allergologues n'ont pas de compétence dans la prise en charge de ces maladies car il n'y a aucune formation en allergologie et immunologie clinique pendant les études médicales. Malgré toutes les possibilités de formation des allergologues marocains à l'étranger, le nombre de médecins formés reste inférieur aux besoins.

Dans notre pays, le DUNAL. Diplôme Universitaire National d'Allergologie, co-organisé par l'Amaforcal et l'UIASS permet d'accéder à cette formation.

Les maladies allergiques connaissent une progression extraordinaire de par le monde, qui n'est malheureusement pas toujours accompagnée de la valorisation de la discipline et de l'allergologue. Il est de notre devoir de valoriser l'allergologie et par voie de conséquence notre exercice. Alors unissons tous nos efforts, praticiens et chercheurs universitaires, pour cette noble cause. La reconnaissance de la spécialité d'allergologie s'inscrit dans la transversalité à l'image d'autres spécialités, comme l'oncologie médicale, qui permet à chaque spécialiste d'exercer pleinement ses compétences. Ainsi, les confrères pneumologues, pédiatres, dermatologues, ORL et ophtalmologues pourront exercer leurs compétences allergologiques dans le domaine de leur spécialité.

La non reconnaissance de l'allergologie comme une spécialité à part entière est une perte de chance pour le malade. Il est temps de laisser les petites querelles de côté, de voir l'intérêt du malade, l'intérêt de l'étudiant, l'intérêt de la science, de l'enseignement et l'intérêt suprême d'une nation.

Notre pays, le Maroc, connaît un essor extraordinaire sous le règne de notre auguste souverain, sa majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste. La création de la Fondation Mohammed VI des sciences de la santé est une opportunité pour intégrer la spécialité allergologie dans l'offre de soins aux patients.

**Dr. Youness EL GUEDDARI**

Président de l'Association Marocaine de Formation Continue en Allergologie (AMAFORCAL)